



**Réponse à l'interpellation
déposée par la conseillère générale Nadine Fuchs
relative au remplacement du revêtement de la passerelle
de la gare de Sierre**

Enoncé de la question

Le 31.01.2026, la conseillère générale Nadine Fuchs a déposé une interpellation sur le remplacement du revêtement de la passerelle de la gare de Sierre, dont voici le texte :

INTERPELLATION

Remplacement du revêtement de la passerelle de la gare de Sierre

La passerelle de la gare de Sierre est un axe de passage central et fortement fréquenté quotidiennement par de nombreux, écoliers, personnes âgées, familles ainsi que des personnes à mobilité réduite.

Or, le revêtement actuel de cette passerelle est inadapté et dangereux, en particulier par temps de pluie, de neige ou de gel. Le sol devient extrêmement glissant, ce qui augmente fortement le risque de chutes et d'accidents. Plusieurs usagers ont fait état de glissades, mettant en évidence un problème récurrent de sécurité.

Au regard de cette situation, il apparaît nécessaire que le revêtement de la passerelle soit remplacé par un matériau antidérapant, durable et adapté aux conditions climatiques locales, afin de garantir la sécurité des usagers en toutes saisons.

Par la présente interpellation, je demande donc au Conseil municipal:

- de prendre acte du caractère dangereux du revêtement actuel;
- de s'engager à procéder à son remplacement dans les meilleurs délais;

La sécurité des usagers doit primer sur toute autre considération. Une intervention rapide permettrait d'éviter des chutes et de renforcer la qualité des infrastructures publiques de la Ville de Sierre.

Sierre, le 31 janvier 2026

Nadine Fuchs



Réponses

Contexte

Le revêtement initial de la passerelle de la gare, posé en 2017 lors d'une première étape et finalisé en 2019, a présenté une usure prématurée, caractérisée notamment par l'apparition de fissures. Les analyses réalisées ont démontré que les caractéristiques du matériau utilisé ne répondaient pas de manière satisfaisante aux contraintes spécifiques de cet ouvrage, tant en termes de résistance mécanique, d'adhérence que de durabilité. Ces dégradations soulevaient également un enjeu pour la pérennité de l'infrastructure. En effet, la présence de fissurations pouvait favoriser les infiltrations d'eau et, à terme, affecter les couches situées sous le revêtement. Il convient par ailleurs de rappeler que la passerelle présente des conditions d'exploitation particulièrement exigeantes. L'ouvrage est fortement exposé aux variations climatiques, de température et d'humidité, ainsi qu'aux rayonnements UVs et aux effets du vent (passage des trains). Il se caractérise aussi par une pente très faible, qui limite l'écoulement des eaux de surface.

Face à cette situation, plusieurs expertises ont été sollicitées auprès d'entreprises spécialisées et de leurs fournisseurs. Sur la base de ces analyses, le mandat de remplacement a été attribué à l'entreprise Lourejoint SA pour la mise en œuvre d'un système de résine multicouche de la gamme Alsan (fiches techniques annexées). Cette gamme de produits est conforme au marquage CE (Conformité Européenne) par une vérification ATE (Agrément Technique Européen) et certaines de ces couches disposent également des certifications ecobau 2 et Minergie-ECO. Cette solution a été retenue en raison de ses meilleures performances mécaniques, de sa capacité à résister aux conditions météorologiques extérieures et de ses propriétés antidérapantes accrues, particulièrement adaptées aux ouvrages tels que les ponts et passerelles. Le montant des travaux s'est élevé à CHF 120'023.85 TTC.

Les interventions réalisées au printemps 2025 ont consisté à remplacer intégralement la couche superficielle de la superstructure. L'ensemble des fissures a fait l'objet d'un traitement préalable et le revêtement ainsi que les raccords ont été entièrement refaits. La teinte choisie a également été adaptée afin d'améliorer la résistance du matériau aux UVs. Ces travaux n'ont en revanche pas modifié la couche d'étanchéité sous-jacente ni la géométrie de l'ouvrage, notamment les dévers existants (pentes latérales).

Réponses aux questions

1. Sécurité des usagers et remplacement du revêtement

Dans l'interpellation de la conseillère générale Nadine Fuchs, les phénomènes évoqués concernent la sécurité des usagers lors de conditions météorologiques pluvieuses ou en présence d'humidité et de basses températures (neige ou gel). Ces observations ne sont toutefois pas liées au caractère antidérapant du nouveau revêtement. Une inspection a été réalisée le 16 février 2026 par l'entreprise Lourejoint SA, en présence de son fournisseur. Il en ressort que la stagnation ponctuelle de l'eau s'explique principalement par la configuration de la passerelle et par l'évacuation limitée des eaux de surface, liée aux faibles pentes de l'ouvrage. Dans ces conditions, l'écoulement naturel de l'eau est insuffisant pour compenser la rétention liée à la tension de surface élevée du matériau, laquelle témoigne d'une bonne qualité d'adhérence du revêtement. Il convient également de préciser qu'à la suite de la pose encore récente, un léger phénomène de ressuage peut apparaître. Ce dernier forme un mince film superficiel de nature grasse, susceptible d'accentuer cette rétention d'eau, mais qui tend à disparaître progressivement avec le temps et l'usage.



Afin d'accélérer ce processus, un nettoyage spécifique sera prochainement effectué à l'aide de brosses douces et d'un produit dégraissant recommandé par le fournisseur. Cette intervention devrait contribuer à réduire la stagnation de l'eau observée à certains endroits sans altérer les propriétés d'adhérence.

Durant la période hivernale, le déneigement et le salage de la passerelle sont assurés par les services communaux. Une attention particulière a été demandée pour cet ouvrage et les services techniques poursuivent leurs ajustements afin d'identifier les modalités de salage les plus adaptées à cette surface. Pour l'heure, le choix du produit de déverglaçage s'est porté sur un sel à action prolongée sur 24 heures environ.

En définitive, un nouveau remplacement du revêtement ne permettrait pas de résoudre la problématique soulevée. Une amélioration structurelle impliquerait en réalité une transformation complète de la structure et de la superstructure de la passerelle. De tels travaux relèveraient d'interventions lourdes de génie civil et engendreraient des coûts se chiffrant à plusieurs centaines de milliers de francs au moins.

Dans ce contexte, les services techniques continueront à suivre attentivement l'évolution de la situation et renforceront les mesures d'entretien et de surveillance de cet ouvrage, en particulier durant les périodes hivernales.


Pierre Berthod
Président


Benoît Emery
Secrétaire municipal

Sierre, le 12 mars 2026

Annexe :

- [Fiches techniques des produits appliqués dans le cadre des travaux de réfection du revêtement](#)

Description du produit :

ALSAN 972 F est une résine teintée flexible à base de PMMA. Elle est prédosée en silice de différentes granulométries, et fait office de revêtement de finition texturée antidérapante.


Domaine d'application

ALSAN 972 F est utilisée en revêtement d'usure sur toutes les surfaces fortement sollicitées telles que : parkings à étages, rampes ou parvis, et dans tous les domaines exigeant une résistance élevée à l'abrasion ainsi qu'une bonne rugosité. Sa composition rend inutile tout sablage supplémentaire.

Propriétés

- Résistance aux UV, à l'hydrolyse et aux substances alcalines
- Résistance extrême à l'abrasion
- Coefficient de rugosité très élevé, R12; V10 possible
- Résistance durable aux sollicitations climatiques sévères .

Conditions de mise en œuvre

Température : de 0°C mini à 35°C maxi

Humidité de l'air : maxi 90 %.

Pendant la mise en œuvre et la phase de polymérisation, la température du support doit être au moins supérieure de 3°C au point de rosée.

Assurer une bonne ventilation en cas d'ouvrages clos ou confinés.

Mise en œuvre

Préparation du support : le support doit être préparé afin de disposer d'une surface saine, sèche et cohérente ,exempte de laitance ou autres éléments non adhérents¹

En fonction des réquisitions et/ou du système souhaité , ALSAN 972 F peut être appliqué directement sur un enduit d'imprégnation PMMA ALSAN légèrement sablé, sur résine d'étanchéité ou un revêtement PMMA ALSAN.

Enduit d'imprégnation : ALSAN 170, par ex., pour les supports en béton ou chape ciment, ou ALSAN 172 pour les supports bitumineux.²

Mélange : avant d'être utilisé, ALSAN 972 F est mélangé dans son emballage d'origine afin de le rendre homogène. Transvaser les quantités nécessaires dans des seaux de mélange propres. Le catalyseur est incorporé en quantité proportionnelle à la quantité totale en faisant tourner doucement le mélangeur pendant au moins 2 minutes de manière à obtenir un mélange homogène.

Application : l'application se fait à la lisseuse à hauteur du grain. En fonction des besoins, la surface peut ensuite être passée au rouleau pour accentuer le relief.

Nettoyage : en cas d'interruption lors de l'application ,et une fois la mise en œuvre achevée, les outils doivent être soigneusement nettoyés avec le nettoyant du système ALSAN 076 avant polymérisation de la résine.

Quantité

Surfaces planes : env. 3.5 kg/m².

Dosage du catalyseur

Tableau pour 15 kg d'ALSAN 972 F

Durée de mélange : au moins 2 minutes.

Température en °C	Alsan CAT Catalyseur [g]	Alsan CAT Catalyseur [%]
0	600	4
5	600	4
15	600	4
20	450	3
25	300	2
35	300	2

¹ Merci de respecter notre « Fiche technique 101 : la préparation des supports ».

² Merci de respecter notre « Fiche technique 102 : le prétraitement des supports ».

Temps de réaction à 23°C

Vie en pot : env. 15 minutes
Résistance à la pluie : env. 30 minutes
Délai avant reprise : env. 45 minutes
Délai d'accessibilité : env. 120 minutes

Caractéristiques techniques

Densité à 23°C : 1,9 g/m³
Viscosité à 23°C : 12 000 mPa.s

Autres composants du système

ALSAN 070 Catalyseur
ALSAN 076 Nettoyant

Conditionnement

Bidon de 15 kg

Coloris

Gris standard

Stockage, transport et conservation

Dans son emballage d'origine fermé, et stocké dans un endroit frais, sec et à l'abri du gel, le matériau se conserve 12 mois. Éviter, également sur le chantier, d'exposer les produits au rayonnement direct du soleil. Une fois le bidon ouvert, le matériau a une capacité réduite au stockage.

Risques et conseils de sécurité

Merci de consulter la fiche de données de sécurité pour connaître les informations en cours de validité. Merci d'assurer la protection des personnes. Code GIS : RMA 10

Élimination des déchets

Après durcissement, la résine peut être éliminée comme les gravats. Le bidon et les restes de résine non durcis doivent être éliminés de la même manière que les déchets spéciaux.

Producteur/usine

SOPREMA SAS
14, rue de Saint-Nazaire
67025 Strasbourg

Remarques

Les informations du présent document s'appliquent au produit mentionné et livré par Soprema Suisse. Merci de noter qu'elles peuvent varier d'un pays à l'autre. Les indications ci-dessus, en particulier les propositions pour la mise en œuvre et l'utilisation de nos produits, s'appuient sur nos connaissances et notre expérience en situation standard. Les conseils en matière d'application sont fournis en toute bonne foi. La grande diversité des contraintes liées à chaque ouvrage et des conditions d'utilisation nécessite toutefois que la personne chargée de la mise en œuvre vérifie l'adéquation du produit au cas par cas. Sous réserve de modifications imposées par les évolutions techniques, ou l'amélioration de nos produits.

Description du produit :

ALSAN 870 RS est un semi-flexible mortier autolissant bi-composant à base de résine PMMA avec un composant de remplissage.

**Domaine d'application**

Le mortier autolissant semi-flexible ALSAN 870 RS est utilisé en tant que revêtement, ainsi qu'en couche de protection des systèmes d'étanchéité ALSAN PMMA, dans le domaine des balcons, terrasses, et des parkings. Il peut également être comme ragréage.

Propriétés

- Sans solvant
- Assure le pontage des fissures (fissures de contrainte)
- Très bonne propriété autolissante
- Application possible en plusieurs couches
- Résistant aux UV, à l'hydrolyse et aux substances alcalines
- Très bonne répartition dynamique de la charge

Conditions de mise en œuvre

Plage de températures : de 0°C minimum à 35°C maximum

Humidité de l'air : maximum 90 %.

Pendant la mise en œuvre et le durcissement, la température du support doit être au moins supérieure de 3°C au point de rosée. Assurer une bonne ventilation dans les espaces clos.

Mise en œuvre

Préparation du support : ALSAN 870 RS peut, en fonction de l'utilisation et du système envisagés, être appliqué sur un primaire d'imprégnation et / ou sur une résine d'étanchéité ALSAN, à base de PMMA. Le support doit être préparé afin de disposer d'une surface saine, sèche et cohérente, exempte de laitance ou autres éléments non adhérents.¹

Mélange : ALSAN 870 RS se compose de la résine ALSAN 870 R (bidon de 10 kg) et du filler ALSAN 870 S (sac de 23 kg). En raison de la proportion élevée de filler, un mélange correct et consciencieux est essentiel. Pour cela, mélanger soigneusement le composant résine, puis le transvaser dans un seau adapté. Incorporer ensuite le filler et mélanger à l'aide d'un malaxeur jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène. Pour faciliter l'application, le mélange obtenu peut être fractionné, pour y ajouter le catalyseur Alsan CAT en quantité proportionnelle à la résine utilisée, en faisant tourner le malaxeur à faible vitesse (300 t/min) pendant au moins 2 minutes pour une parfaite intégration du catalyseur.

Application : l'application se fait à la lisseuse ou à la taloche crantée. Elle peut avoir lieu en plusieurs couches d'une épaisseur maximale de 5 mm chacune. Ces couches peuvent être poncées individuellement si l'objectif esthétique le requiert. En fonction des exigences de finition et de la destination de l'ouvrage, le revêtement pourra être sablé frais dans frais à refus (sable de quartz sec).

Nettoyage : en cas d'interruption lors de l'application, et une fois la mise en œuvre achevée, les outils doivent être soigneusement nettoyés avec le nettoyant ALSAN 076 dans un délai correspondant à la durée de vie en pot.

Quantité

Surfaces planes et lisses : 4,5 kg/m² pour une épaisseur de couche de 2 mm.

¹ Merci de respecter notre « Fiche technique 102 : Traitement préliminaire des supports ».

Dosage du catalyseur

Tableau pour 10 kg d'ALSAN 870 R

Durée de mélange : au moins 2 minutes.

Température en °C	Alsan CAT Catalyseur [g]	Alsan CAT Catalyseur [%]
0	600	6
5	600	6
10	400	4
15	200	2
20	200	2
25	200	2
35	150	1,5

Temps de réaction à 23°C

Vie en pot : env. 15 minutes

Résistance à la pluie : env. 30 minutes

Délai avant reprise : au moins 60 minutes

Délai d'accessibilité : env. 180 minutes

Caractéristiques techniquesDensité : 1,76 g/cm³

Valeur sD : 50 m

Résistance à l'abrasion selon Taber < 3000 mg

Composants du système

Alsan CAT Catalyseur

ALSAN 076 Nettoyant

Conditionnement

KIT de 33 kg :

- ALSAN 870 R (résine) en bidon de 10 kg

- ALSAN 870 S (filler) en sac de 23 kg

Coloris

RAL 7035

Stockage, transport et conservation

Se conserve au moins 12 mois dans son emballage d'origine fermé et stocké dans un endroit frais, sec et à l'abri du gel. Éviter, également sur le chantier, d'exposer les bidons au rayonnement direct du soleil. Une fois le récipient ouvert, le matériau a une capacité réduite au stockage et a tendance à se gélifier prématurément. Il ne doit plus être utilisé après s'être gélifié.

Risques et conseils de sécurité

Merci de consulter la fiche de données de sécurité pour connaître les informations en cours de validité. Merci d'assurer la protection des personnes.

Giscode : RMA 10

Élimination

Après durcissement, le matériau peut être éliminé comme les gravats. Le bidon et les restes de matériau non durci doivent être éliminés de la même manière que les déchets spéciaux.

Producteur/usine

SOPREMA SAS

14, rue de Saint-Nazaire

67025 Strasbourg

Remarques

Les informations du présent document s'appliquent au produit correspondant et livré par Soprema Suisse. Merci de noter qu'elles peuvent varier d'un pays à l'autre. Les indications ci-dessus, en particulier les propositions pour la mise en œuvre et l'utilisation de nos produits, s'appuient sur nos connaissances et notre expérience en situation normale. Les conseils en matière d'application sont fournis en toute bonne foi. La grande diversité des contraintes liées à chaque ouvrage et des conditions d'utilisation nécessite toutefois que la personne chargée de la mise en œuvre vérifie l'adéquation du produit au cas par cas. Sous réserve de modification servant le progrès technique ou l'amélioration de nos produits.

Description du produit :

ALSAN 870 RS est un semi-flexible mortier autolissant bi-composant à base de résine PMMA avec un composant de remplissage.

**Domaine d'application**

Le mortier autolissant semi-flexible ALSAN 870 RS est utilisé en tant que revêtement, ainsi qu'en couche de protection des systèmes d'étanchéité ALSAN PMMA, dans le domaine des balcons, terrasses, et des parkings. Il peut également être comme ragréage.

Propriétés

- Sans solvant
- Assure le pontage des fissures (fissures de contrainte)
- Très bonne propriété autolissante
- Application possible en plusieurs couches
- Résistant aux UV, à l'hydrolyse et aux substances alcalines
- Très bonne répartition dynamique de la charge

Conditions de mise en œuvre

Plage de températures : de 0°C minimum à 35°C maximum

Humidité de l'air : maximum 90 %.

Pendant la mise en œuvre et le durcissement, la température du support doit être au moins supérieure de 3°C au point de rosée. Assurer une bonne ventilation dans les espaces clos.

Mise en œuvre

Préparation du support : ALSAN 870 RS peut, en fonction de l'utilisation et du système envisagés, être appliqué sur un primaire d'imprégnation et / ou sur une résine d'étanchéité ALSAN, à base de PMMA. Le support doit être préparé afin de disposer d'une surface saine, sèche et cohérente, exempte de laitance ou autres éléments non adhérents.¹

Mélange : ALSAN 870 RS se compose de la résine ALSAN 870 R (bidon de 10 kg) et du filler ALSAN 870 S (sac de 23 kg). En raison de la proportion élevée de filler, un mélange correct et consciencieux est essentiel. Pour cela, mélanger soigneusement le composant résine, puis le transvaser dans un seau adapté. Incorporer ensuite le filler et mélanger à l'aide d'un malaxeur jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène. Pour faciliter l'application, le mélange obtenu peut être fractionné, pour y ajouter le catalyseur Alsan CAT en quantité proportionnelle à la résine utilisée, en faisant tourner le malaxeur à faible vitesse (300 t/min) pendant au moins 2 minutes pour une parfaite intégration du catalyseur.

Application : l'application se fait à la lisseuse ou à la taloche crantée. Elle peut avoir lieu en plusieurs couches d'une épaisseur maximale de 5 mm chacune. Ces couches peuvent être poncées individuellement si l'objectif esthétique le requiert. En fonction des exigences de finition et de la destination de l'ouvrage, le revêtement pourra être sablé frais dans frais à refus (sable de quartz sec).

Nettoyage : en cas d'interruption lors de l'application, et une fois la mise en œuvre achevée, les outils doivent être soigneusement nettoyés avec le nettoyant ALSAN 076 dans un délai correspondant à la durée de vie en pot.

Quantité

Surfaces planes et lisses : 4,5 kg/m² pour une épaisseur de couche de 2 mm.

¹ Merci de respecter notre « Fiche technique 102 : Traitement préliminaire des supports ».

Dosage du catalyseur

Tableau pour 10 kg d'ALSAN 870 R

Durée de mélange : au moins 2 minutes.

Température en °C	Alsan CAT Catalyseur [g]	Alsan CAT Catalyseur [%]
0	600	6
5	600	6
10	400	4
15	200	2
20	200	2
25	200	2
35	150	1,5

Temps de réaction à 23°C

Vie en pot : env. 15 minutes

Résistance à la pluie : env. 30 minutes

Délai avant reprise : au moins 60 minutes

Délai d'accessibilité : env. 180 minutes

Caractéristiques techniques

Densité : 1,76 g/cm³

Valeur sD : 50 m

Résistance à l'abrasion selon Taber < 3000 mg

Composants du système

Alsan CAT Catalyseur

ALSAN 076 Nettoyant

Conditionnement

KIT de 33 kg :

- ALSAN 870 R (résine) en bidon de 10 kg

- ALSAN 870 S (filler) en sac de 23 kg

Coloris

RAL 7035

Stockage, transport et conservation

Se conserve au moins 12 mois dans son emballage d'origine fermé et stocké dans un endroit frais, sec et à l'abri du gel. Éviter, également sur le chantier, d'exposer les bidons au rayonnement direct du soleil. Une fois le récipient ouvert, le matériau a une capacité réduite au stockage et a tendance à se gélifier prématurément. Il ne doit plus être utilisé après s'être gélifié.

Risques et conseils de sécurité

Merci de consulter la fiche de données de sécurité pour connaître les informations en cours de validité. Merci d'assurer la protection des personnes.

Giscode : RMA 10

Élimination

Après durcissement, le matériau peut être éliminé comme les gravats. Le bidon et les restes de matériau non durci doivent être éliminés de la même manière que les déchets spéciaux.

Producteur/usine

SOPREMA SAS

14, rue de Saint-Nazaire

67025 Strasbourg

Remarques

Les informations du présent document s'appliquent au produit correspondant et livré par Soprema Suisse. Merci de noter qu'elles peuvent varier d'un pays à l'autre. Les indications ci-dessus, en particulier les propositions pour la mise en œuvre et l'utilisation de nos produits, s'appuient sur nos connaissances et notre expérience en situation normale. Les conseils en matière d'application sont fournis en toute bonne foi. La grande diversité des contraintes liées à chaque ouvrage et des conditions d'utilisation nécessite toutefois que la personne chargée de la mise en œuvre vérifie l'adéquation du produit au cas par cas. Sous réserve de modification servant le progrès technique ou l'amélioration de nos produits.